

REPUBLIQUE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

**DECRET N° 2001-531 DU 11 DECEMBRE 2001**

Chargeant Monsieur Joseph H. GNONLONFOUN,  
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la  
Législation et des Droits de l'Homme de l'intérim de  
Madame Claire HOUNGAN AYEMONNA, Ministre de  
la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité,  
pour compter du mercredi 12 décembre 2001.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

Vu la Loi N° 90 -032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la  
République du Bénin ;

Vu la Proclamation le 3 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats  
définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;

Vu le Décret N° 2001-170 du 07 mai 2001, portant composition du  
Gouvernement ;

**DECRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Pour compter du mercredi 12 jusqu'au samedi 22 décembre 2001, Monsieur  
Joseph H. GNONLONFOUN, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et  
des Droits de l'Homme est chargé de l'intérim du Ministre de la Famille, de la Protection  
Sociale et de la Solidarité pendant l'absence de Madame Claire HOUNGAN épouse  
AYEMONNA.

**Article 2** : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 11 décembre 2001

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



**Mathieu KEREKOU**

**AMPLIATIONS** : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4 MFE 4  
MIPME 4 SGG 4 AUTRES MINISTERES 16 JO 1